

COMPTE RENDU DE LA REUNION DES 6^e DU 27/09/2021

Pas de demande de pass sanitaire pour l'entrée au collège des enfants ou des adultes mais difficultés à prévoir pour la conduite des activités extérieures pour les non vaccinés (ex : voyages/ Sorties). A partir du 15/10 non remboursement des tests hors prescription médicale (sauf pour les vaccinés)

POINT COVID : Une infirmière à 50% présente du lundi au Mercredi. Si problème de santé trop important, il y a évacuation par la famille. Des symptômes attirent plus de vigilance que d'autres : fièvre supérieure à 38°C , toux, mal de gorge mais aussi grande fatigue, perte de goût

Protocole en stade 2 : Limitation du brassage. Lavage des mains renforcé. Port du masque en intérieur et aération des salles.

COVID-19				
ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022				
PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT				
Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.				
	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Hybridation au lycée selon le contexte local 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Hybridation pour les élèves de 4^e et 3^e avec jauge à 50 % • Hybridation au lycée avec jauge à 50 %
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur) • Limitation des regroupements importants • Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur) • Limitation du brassage par niveau obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS) 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres
Protocole de contact-tracing	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas et poursuite des apprentissages à distance • Collèges et lycées : <ul style="list-style-type: none"> - les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance - les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel 			



EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS

Août 2021



En cas de cas positif : fermeture de classe pour le 1^{er} degré au 1^{er} cas positif mais au collège, éviction des seuls cas contacts identifiés par l'ARS.

Incitation vive à la consultation du médecin traitant qui détermine s'il y a lieu ou non de faire un test. En cas de test : attente du résultat au domicile. Si test négatif et élève non vacciné, poursuite de la quarantaine (7j) et 2ème test 7 jours après le dernier contact. Puis attestation sur l'honneur.

Pour un élève vacciné en revanche, attestation sur l'honneur et **poursuite des cours en présentiel** avec respect strict des gestes barrière.

Si un test revient positif, l'élève devient un cas confirmé, est en éviction 10 jours et le contact-tracing est mené par l'ARS.

Ce protocole évolue régulièrement selon la pandémie.

En termes de vaccination, proposition a été faite à tous les élèves de plus de 12 ans de participer à la campagne de vaccination, avec accord d'un des parents (loi du 5/8/2021). 10 personnes y ont participé. (les moins de 12 ans ont été écartés) Pour les moins de 12 ans, pas encore d'information sur la vaccination. Ils sont pour l'heure non éligibles.

Importance du respect strict des gestes barrière, du port du masque **PROPRE DANS et aux abords de l'établissement, dans les transports scolaires**

Quelle Organisation dans l'établissement ??

- 1 division, 1 salle
- mise à disposition dans chaque salle de gel et virucide : désinfection régulière des tables/poignées de porte, etc...
- adaptation cantine : séparation des groupes ; places attitrées et photographiées pour faciliter le contact-tracing par l'ARS. Distribution des couverts /du pain/de la vinaigrette par un adulte. Aucune circulation sans masque dans le réfectoire.
- messages réguliers masques et lavage des mains
- aération des salles de cours à chaque heure.
- 1 salle covid d'accueil des cas suspects.

CLASSE : 30 élèves (structure 139 élèves ; 6 /5A/5B/ 4A/4B/3A/3B).

5 enfants de 6ème extérieurs au RPI de Montemboeuf. 2 internes, un garçon et une fille.

10 h de cours se font en classe entière à 30 élèves. 19 heures se font en groupe (une demie-classe) dont 2 heures en EPS qui sont animées simultanément par deux enseignants pour permettre l'apprentissage et l'acquisition de l'attestation du savoir nager.

1 professeur principal (Mr GUILLOUX, enseignant mathématiques) et une équipe pédagogique de 10 enseignants (Mme BRIOLLAIS (Français), Mr GUILLOUX (Mathématiques), Mme FAFARA (Anglais), Mme HERAULT (Histoire Géographie EMC), Mr FOURCADE (Physique-Chimie), Mme MELARD (SVT), Mme DROUOT et M. MAZINGUE (EPS), Mme BRUN (Musique) et Mme VUCKOVIC (Arts Plastiques) et 1 documentaliste, M. FAURE

La vie scolaire composée d'1 CPE, Mr BOSSE et de 5 Assistants d'Education, Antoine, Mélanie, Cécilia, Griselda et Louise.

L'équipe administrative composée d'1 chef d'établissement, Mme MEROUR ; 1 gestionnaire, Mme BOUCHER ; 1 secrétaire, Mme CERTIN

1 infirmière, Mme BOULESTEIX

1 Assistante Sociale, Mme MAXIME et 1 Psychologue Scolaire, Mme PARIS présentes 2 fois par mois, mais joignable et disponible autant que de besoin

Une équipe qui se connaît, travaille bien ensemble, s'apprécie et toujours à l'écoute des enfants.

Une équipe qui a besoin de votre soutien et d'un **travail collaboratif de confiance**.

Quel soutien ?

- échanges en famille
- accompagner le travail à la maison
- aider à l'organisation du sac, du travail etc.....
- s'intéresser à la scolarité, à ce qui s'est passé, au travail, aux évaluations..... de manière POSITIVE et encourageante....
- accompagnement des apprentissages de leçons : à tout moment sous forme de jeux, dans la voiture, en faisant la vaisselle.....
- être à l'écoute et pouvoir alerter (mal être ; difficultés familiales ; difficultés sociales ; besoins financiers.....)

L'école fait beaucoup en ce sens mais ne peut pas tout faire seule.

Il n'est pas rare que 50 % des élèves de la classe n'aient pas fait leurs devoirs. Grande vigilance car certains enfants ont perdu des habitudes de travail suite au confinement ; des programmes non terminés de par le travail à distance....Donc beaucoup de travail à faire.

Comment suivre la scolarité de mon enfant ? Informations globales, non confidentielles

- **site internet du collège pour toutes les informations pratiques et contacts**

<http://etab.ac-poitiers.fr/coll-montemboeuf/>

- suivi de la scolarité. Pas de PRONOTE mais l'outil gratuit de l'Education Nationale <https://ent.ac-poitiers.fr> ou disponible en cliquant sur le lien via le site du collège. Identification par Educonnect

Attention, 2 accès/2 comptes/2 identifiants différents selon que l'on soit ELEVE ou PARENT

Le compte enfant donne accès au cahier de textes, aux évaluations et aux outils de notre ENT pour travailler, aux anciens bulletins, et aux attestations diverses (ASSR, PIX, ASN..)

Le compte parent donne en plus, l'accès aux modules de demande de bourse, d'orientation...

Quelques informations sur ce début d'année

- **Travail sur l'outil informatique** : ENT/cahier de textes/ utilisation de l'outil informatique car nécessité d'être prêt en cas de fermeture de classe ou d'établissement.
A venir : le PASS NUMERIQUE (accompagnement numérique des familles en formation et matériel recyclé)

Veiller à la qualité du matériel, des connexions, etc

- **Evaluations Nationales Français, Maths, Fluence (lecture à voix haute)**

Une restitution est prévue aux parents sur ces tests.

D'ores et déjà la Fluence montre de grosses disparités sur les résultats . Attendu de fin de CM2 : 120 mots/minute : 15 élèves dépassent cet attendu ; 3 sont fragiles et 3 autres en difficulté de lecture/compréhension.

- Un **projet établissement global spécifique** sur l'ensemble du cycle 3 et du cycle 4 : Travail sur la fluence en 6ème avec des heures inscrites dans l'EDT et des modules de travail individuel sur informatique en français qui commencent au CDI ce jour 27/09/2021 (un système de parcours individuels, valorisés comme au judo par des ceintures ; en 5^{ème}, un travail avec un intervenant de théâtre ; en 4ème, un travail sur le thème de la Radio et en 3ème sur l'éloquence pour préparer l'oral du DNB et les diverses évaluations sous forme de soutenances au lycée.
- **Devoirs faits : dispositif lancé dès la semaine de la rentrée pour les élèves. 3H pour les 6èmes répartis en 3 groupes INTERVENANTS : 1 AESH, 4 Professeurs..... Obligatoire.....Lundi 14h Q1, Mercredi 11h30, jeudi 15h Q2, vendredi 14h. Le dispositif DF est OBLIGATOIRE en 6^{ème} sur l'ensemble du territoire national. Il s'agit non pas de FAIRE à la place de ...mais plutôt d'ACCOMPAGNER le travail personnel**
Attention au dispositif : c'est un espace où je trouve l'aide dont j'ai besoin pour m'avancer dans mon travail (et non là où je fais le travail que je n'ai pas fait pour l'heure suivante)
- **1 réunion parents/professeurs** est prévue en novembre avec rencontre des enseignants
- **BOURSES** : à faire via les téléservices avant le 21/10/2021 : aides pour le paiement de la cantine ; la demande se fait en ligne via le compte EDUCONNECT. En cas de difficulté solliciter la secrétaire.
- Possibilité aussi de solliciter les fonds sociaux du collège pour aide au paiement de la cantine et /ou aide à l'achat de choses essentielles à la scolarité de l'enfant (vêtements ou matériel).
- **ELECTIONS** : le vendredi 8/10 de 13h à 17h15 . Possible aussi par correspondance avec une urne à disposition au secrétariat (élection des parents d'élèves qui siégeront au CA et dans les instances) ; vous êtes **électeur et éligible** à partir du moment où vous avez l'autorité parentale. Chaque parent est électeur mais ne vote qu'une fois en cas de plusieurs frères et sœurs dans l'établissement. Conseil d'Administration 3 à 5 fois l'an, commission permanente (1 à 2), conseil de discipline.....
- **ALPE : Association des parents d'élèves.** Prochaine réunion prévue le 12/10 au Centre socio culturel de Montembœuf
- Démocratie participative : Appel au vote entre le 20/09 et le 18/10 sur <https://budgetparticipatif16.lacharente.fr> pour le projet porté par l'AAEP de Montembœuf de création d'un espace végétalisé ludique et sportif

Comment contacter le collège ?

Ligne Directe COLLEGE : 05 45 65 02 72 – mél : ce.0160031x@ac-poitiers.fr

Gestion administrative de la scolarité / Difficultés relationnelles importantes/ Difficultés familiales ayant une incidence sur l'enfant

Ligne Directe VIE SCO : 05 45 65 86 00 – mél : viescolaire0160031x@ac-poitiers.fr

Gestion des absences, des sorties / Questions relatives à la vie scolaire

Professeur Principal et équipe pédagogique à contacter via le carnet de correspondance